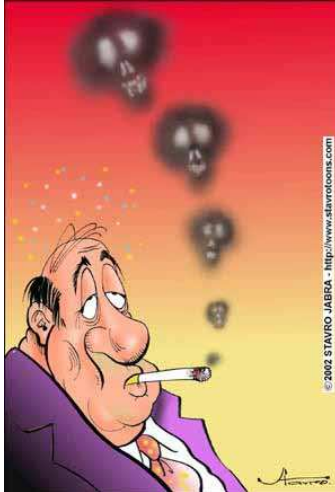




Tabac sur les lieux de travail avant le 1^{er} février 2007



Le tabagisme passif vu par les non-fumeurs des entreprises de Strasbourg en 2005

Dr.K.FONMARTIN, rapporteur du groupe de travail tabac

Une enquête réalisée par un groupe de médecins de l'ACST dans le cadre de leur plan d'activité commun

Dr D. EBNER, Dr S. FRIEDMANN, Dr L. HEID, Dr F. HIS, Dr M-F. SCHNEIDER, Dr J-M. WENDLING, Dr D. WINTZ

Avec la collaboration de :

- la plupart des autres médecins de l'association (pour le recueil des données)***
- Mmes M. GEORGES et S. MICHEL, assistantes médicales, pour la saisie des résultats***

Pourquoi cette étude ?

- Selon l'Académie nationale de médecine **2 500 à 3 000 décès sont liés** chaque année **au tabagisme passif** en France, notamment sur les lieux du travail
- Des pathologies induites nombreuses
 - L'exposition involontaire à la fumée de tabac (ou tabagisme passif) a été classée "**cancérogène pour l'homme**" par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC) en 2002
 - Augmentation de **l'incidence des accidents coronariens** de 25 %, multiplication des risques d'accident vasculaire cérébral par 1,8
 - Des **risques pour le fœtus** (retard de croissance intra-utérin, petit poids de naissance) en cas d'exposition de la femme enceinte



Et en entreprise...

- Tabagisme passif = cancérogène respiratoire auquel le plus grand nombre de travailleurs est exposé, **près de 1,2 millions de travailleurs exposés en France**
- 3ème cause de départ de feu dans les entreprises
- **Risque à part entière** à prendre en compte dans la démarche globale d'évaluation des risques

Un cadre juridique existant

- **Loi Evin du 10 janvier 1991** définit le principe d'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif
- Mais en pratique...des dispositions souvent non appliquées
- Enquête Pfizer (juillet 2005) : 45 % des dirigeants déclarent que l'interdiction de fumer n'est pas du tout, ou seulement partiellement appliquée dans leur entreprise

Qu'en est-il dans les entreprises adhérentes à notre service de santé au travail ?



...du point de vue des non-fumeurs



Caractéristiques de l'étude

Autoquestionnaire proposé par les médecins du travail aux salariés :

- volontaires
- non-fumeurs ou anciens fumeurs (sevrés depuis plus d'un an)
- présents depuis au moins 3 mois dans l'entreprise

Objectifs de l'étude

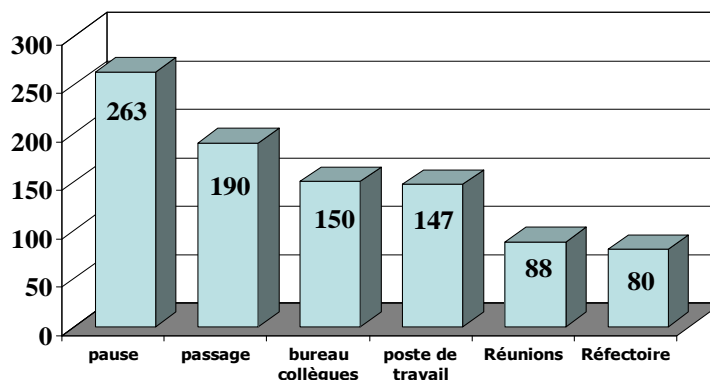
- Décrire les lieux et circonstances d'exposition à la fumée de tabac
- Apprécier l'origine et l'intensité de l'exposition
- Connaître les nuisances ressenties par les salariés non-fumeurs
- Evaluer l'existence effective de dispositions régissant le tabagisme en entreprise

Résultats descriptifs

- 727 salariés enquêtés
- 10 % des entreprises sans aucun fumeur
- Sur 675 salariés restants
 - 34 % jamais exposés (n=228) durant leur travail
 - **66 % exposés** au tabagisme passif à des degrés variables (n=447)

Locaux d'exposition

- Sur les 447 salariés exposés : **1/3 directement à leur poste de travail**

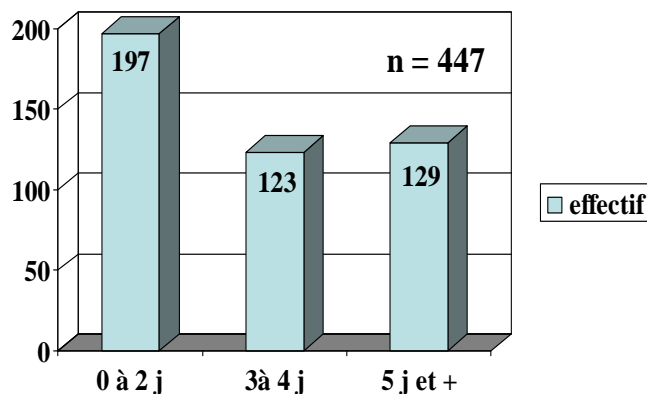


Les circonstances d'exposition : 2 situations distinctes

- Pendant l'exécution du travail (bureaux, salles de réunion, véhicule professionnel)
- Sur les lieux de travail mais pendant des phases « non productives » de la journée (couloirs, réfectoire et salle de pause, vestiaires et sanitaires...)

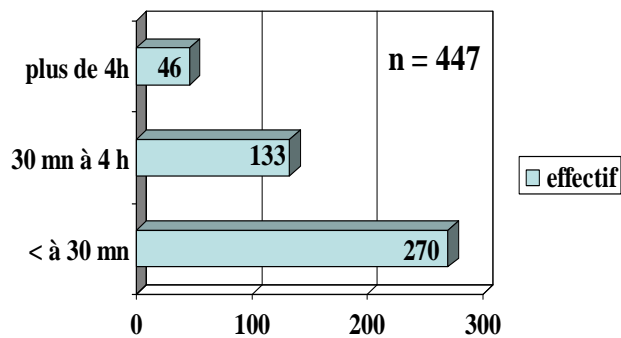
Fréquence d'exposition hebdomadaire :

Plus de la moitié (56%) des salariés sont exposés plus de 2 jours par semaine...



Durée d'exposition hebdomadaire :

...mais moins de 30 minutes par journée travaillée pour 60% des exposés...



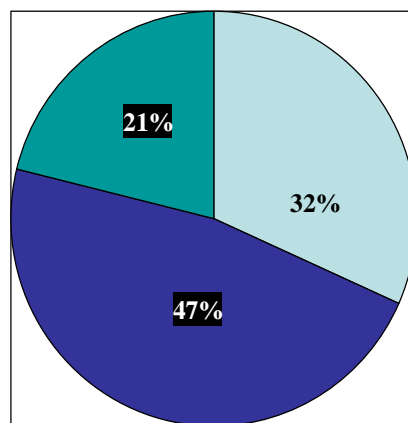
- Pour 32 salariés, une exposition
 - ▶ quotidienne
 - ▶ plus de 50% de leur temps de travail
 - ▶ et 97% très gênés....

Origine de la pollution



- **Collègues +++** 81% des cas
- Clients 35% des cas
- Hiérarchie 22% des cas

Gêne ressentie

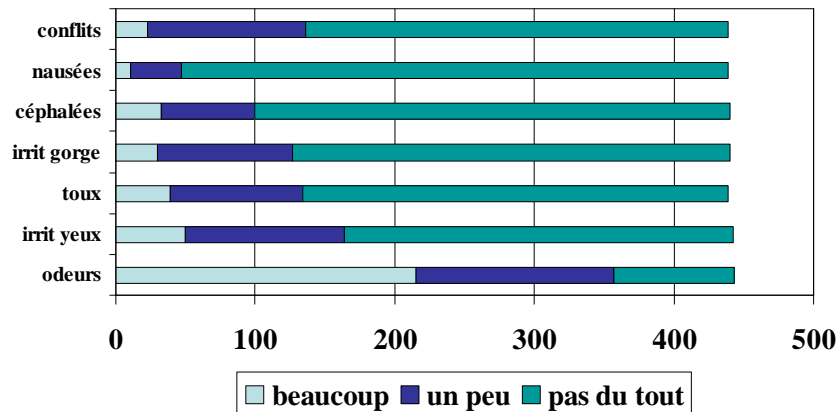


n = 447

□ pas ■ un peu ■ très

Plaintes exprimées

n = 447



L'application de la réglementation ?

- 24% pensent qu'il n'existe pas de règles précises au sein de leur entreprise...
- 20% des salariés interrogés ignorent la position exacte de leur entreprise concernant le tabagisme
- **Des dispositions existent et sont connues des salariés dans seulement 55%**, il s'agit soit de consignes écrites, des consignes orales et/ou une signalisation des locaux

Espaces fumeurs

- Existent pour **moins de 50% des salariés** au contact de fumeurs mais dans $\frac{3}{4}$ des cas, il sert aussi de local de pause ou de restauration...
- Caractéristiques des locaux fumeurs
 - locaux cloisonnés dans $\frac{2}{3}$ des cas
 - simples zones délimitées dans $\frac{1}{3}$ des cas
- 25% des salariés interrogés signalent que l'espace fumeur est à l'extérieur des locaux couverts

Facteurs influençant l'exposition des salariés au TP (1)

- Lien très significatif entre **exposition au TP** et **type de local de travail principal** ($p < 10^{-8}$) : exposition particulièrement fréquente pour les salariés travaillant :
 - dans les **bars/restaurants** (87%)
 - sur **chantiers intérieurs** (85%)
 - utilisant des **véhicules professionnels** (82%)

Facteurs influençant l'exposition des salariés au TP (2)

- Lien significatif entre **exposition au TP** et **secteur d'activité** ($p = 0.007$) :
 - Exposition particulièrement fréquente pour les salariés travaillant en **installation/maintenance** (89%) et **manutention/transport** (76%)
 - Les salariés de **production/fabrication** (42%) et de **nettoyage/gardiennage** (44%) sont comparativement moins souvent exposés au TP



Conclusion



- **La problématique du tabagisme passif au travail** :
 - largement répandu dans les PME (seuls 1/3 des salariés interrogés y échappent complètement),
 - intensité d'exposition très variable mais souvent faible (20% des salariés exposés directement à leur poste)
- **Dispositions légales prévalant avant le 01 février 2007** : complexes, mal connues et donc difficiles à appliquer